

du Canada pour enrichir quelques commerçants et si nous avons laissé le pauvre malheureux dans sa misère, il n'est pas étonnant de voir le communisme s'implanter dans ce pays.

D'ailleurs, même en Inde, pays auquel nous accordons actuellement de l'aide à profusion, quels Indiens en bénéficient directement? Aucun. Il y a encore là des commerçants qui font des profits sur le dos de vies humaines.

Je suis allé en Inde, il y a à peine deux ans. J'ai vu ce qui se passe là-bas. Je n'ai pas vu de pièces canadiennes de 25c. à Bombay, où deux millions de personnes couchaient dehors, la nuit. Absolument pas! Nous n'avons pas aidé le peuple, mais des commerçants.

Il est temps, je crois, s'il n'est pas déjà trop tard, de penser à aider l'individu. Ainsi, nous éviterons la catastrophe communiste, la révolution qui germe au Québec et ailleurs au Canada.

A titre de membres sérieux d'un Parlement souverain, il est temps de mettre de l'ordre dans nos finances pour libérer l'être humain. A ce moment-là, comme je le disais tantôt, nous assurerons la sécurité et la liberté à chaque citoyen.

• (4.20 p.m.)

[Traduction]

**L'hon. J. W. Monteith (Perth):** Monsieur l'Orateur, mes félicitations à l'orateur précédent. Les deux tiers de son discours étaient bons. C'était un discours divertissant, vigoureux, mais peu convaincant. Il a indiqué qu'avec un peu plus de temps, il convaincrerait les députés et les Canadiens en général de la pertinence des théories du Crédit social; hélas, je ne suis pas convaincu! Je serai aussi bref que possible. Je veux simplement montrer que le parti conservateur est du moins conséquent. Le 6 novembre 1962, nous nous sommes opposés à une motion à cette fin...

**M. Francis:** Je crois m'en souvenir.

**M. Bell:** Beaucoup s'en souviennent.

**L'hon. M. Monteith:** Oui, beaucoup s'en souviennent. La motion demandait un régime d'argent libre de dette. A cette époque, le parti conservateur s'opposait à cette motion tout comme aujourd'hui. Il est intéressant de noter que le 6 novembre 1962 les libéraux ont voté en faveur d'un régime d'argent libre de dette.

**M. Bell:** C'est une honte!

**L'hon. M. Monteith:** Voici la motion elle-même.

Devant l'impuissance du gouvernement à combattre efficacement l'augmentation effarante du fardeau des dettes publiques...

Jusque-là, je suis d'accord. Il faut souligner que le gouvernement lui-même a créé cette situation. L'augmentation énorme de la dette ces dernières années, l'augmentation énorme des impôts et l'inflation galopante sont dues à la mauvaise gestion du gouvernement. Il a été difficile de lutter contre une situation qui existe dans le monde entier. Je l'admets. Depuis 1965, le gouvernement actuel se dirigeait vers la situation où nous nous trouvons actuellement et où il instaure des contrôles ou du moins en suggère l'établissement. Ce sont des principes directeurs imposés ou sous-entendus. On pourrait croire que le gouvernement s'impose l'austérité, mais les dépenses pour l'année se terminant le 31 mars 1971 sont de quelque 9 p. 100 supérieures à celles de l'année financière précédente. J'appelle cela de l'irresponsabilité. Ce débat d'aujourd'hui sur l'argent libre de dette m'a rappelé un débat qui s'est tenu en novembre 1962, comme en fait foi le hansard à la page 1408 que j'aimerais citer:

La politique d'argent cher imposée en vertu du programme d'austérité, c'est-à-dire la restriction du crédit et l'augmentation des taux d'intérêt, devait, de toute nécessité, ralentir les affaires. A cause des taux élevés d'intérêt, les municipalités peuvent difficilement exécuter les travaux et aménager les services dont elles ont grand besoin. En conséquence, la construction ralentit et le nombre d'emplois disponibles au cours de l'hiver diminuera forcément.

Mais au lieu de chercher à élaborer un programme qui procurerait plus d'emplois pendant l'hiver qui vient, le gouvernement préfère flatter ceux qui ont retiré leur argent du Canada et les supplier de le rapporter en leur offrant des taux d'intérêt élevés. Ceux qui souffriront le plus de la politique d'argent cher du gouvernement, ce sont les petits hommes d'affaires et ceux qui demeurent dans des régions où l'argent est particulièrement rare, dans les provinces Maritimes, en Nouvelle-Écosse par exemple, la province du ministre des Finances. Je ne parviens pas à comprendre pourquoi nous devrions continuer d'imposer de tels sacrifices à nos propres gens, mais c'est justement là le résultat de cette restriction du crédit en vertu du programme d'urgence.

Ce sont là les propos de l'honorable Walter Gordon. A mon avis, ils sont d'actualité aujourd'hui. Je suis convaincu que le ministre de la Justice (M. Turner) qui a écouté avec une vive attention celui qui m'a précédé votera probablement encore pour la motion aujourd'hui. Les membres du parti libéral ayant voté pour une proposition similaire en 1962 seront probablement tout disposés à appuyer la motion aujourd'hui.

**M. Bell:** Ils n'ont rien à gagner aujourd'hui.

**L'hon. M. Monteith:** Je prends la parole afin de signaler que c'est une mauvaise façon d'aborder le problème. J'admets qu'on aurait dû prendre ces mesures vers 1965, mais il n'est pas trop tard pour que le gouvernement